

Communiqué de presse

18.10.2017



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) Du samedi 18 novembre au dimanche 26 novembre 2017

Du samedi 18 novembre au dimanche 26 novembre 2017



L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clefs pour agir au quotidien. Depuis 2011, la **Polynésie française**, la **CCiSM**, **Fenua Ma** et l'**ADEME** proposent à l'ensemble des acteurs du territoire d'inscrire des actions pour cette Semaine. Que ce soit à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant, tout le monde peut agir et chaque geste compte !

L'année dernière **283 actions** ont été réalisées en Polynésie française. : [voir le bilan de la SERD 2016](#).

Nous sommes tous concernés.

Aujourd'hui, chaque Polynésien produit en moyenne **365kg de déchets par an**. C'est encore très inférieur à la moyenne européenne, mais cette quantité de déchets ne cesse d'augmenter ! Nous achetons plus et plus fréquemment et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin d'économiser les matières premières non renouvelables, de limiter les impacts sur l'environnement et enfin de diminuer la facture du traitement des déchets pour chacun.



Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car : « **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !** »

Nous pouvons dès aujourd'hui agir en :

- **consommant mieux** : Afin d'éviter le gaspillage, n'acheter que si cela est nécessaire et préconiser des produits plus robustes, réparables, labellisés et sans emballage ;
- **produisant mieux** : Optimiser son schéma de production, économiser les ressources et éviter les pertes ;
- **prolongeant la durée de vie des produits** : Bien entretenir son matériel et faire réparer si besoin ;
- **jetant moins** : Faire du compost, donner ou revendre.

Vous souhaitez mettre en place un projet dans le cadre de la SERD ?

Les actions doivent être enregistrées avant le **3 novembre 2017** sur [le site officiel de la SERD](http://www.serd.ademe.fr) : www.serd.ademe.fr

Chaque année, lors de la Cérémonie des **Trophées de la SERD**, les prix sont remis aux porteurs de projet ayant mis en place les actions les plus remarquables, après sélection des lauréats par un jury national et européen.

Pour vous aider, le guide du porteur de projet SERD est disponible sur le lien suivant : [ici](#)

Suivre les actions 2017 en consultant le programme : <http://www.serd.ademe.fr/programme>

Pour plus d'informations, contactez :

L'**ADEME Polynésie française** au **40.46.84.72** ou par mail : ademe.polynesie@ademe.fr.

La page Facebook dédiée à vos actions SERD : [@SERDfenua](#)

L'ADEME EN BREF :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](https://twitter.com/ademe)



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

C'EST DÉCIDÉ : JE RÉDUIS MES DÉCHETS !



Tout le programme sur www.ser.d.ademe.fr



EN PARTENARIAT AVEC

